# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





## **ZONE DE DISTRIBUTION : MUNSTER HASLACH**

Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée présente des concentrations en perchlorates élevées. Sa consommation est déconseillée aux nourrissons de moins de 6 mois.

Cette eau présente par ailleurs un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en A: Eau de bonne qualité

- B: Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Votre réseau est alimenté par les captages : SCE BAERENSTALL 1, SCE BAERENSTALL 2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 52 personnes sur 1 commune (MUNSTER). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE MUNSTER » qui assure l'exploitation du réseau.

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de

substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 3,5 mg/L Valeur maxi: 3,8 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Très bonne qualité



Nombre de prélèvements : 1

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne: 0,13 mg/L

Valeur maxi: 0,13 mg/L

Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 190 Valeur maxi: 0 microgramme/L

Très bonne qualité

# Quelques conseils



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Retrouver les résultats des analyses de

l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

# Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

FLUOR

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 4,25 °f Valeur maxi: 4,5 °f

Présence en quantité notable

Nombre de prélèvements : 5

Eléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.

Valeur moyenne: 4,49 microgramme/L Valeur maxi: 6,24 microgramme/L

## Eau agressive

Evaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 4 Valeur maxi: 4

## Édité le 07/03/2025

UDI 068001009

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal às l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclasant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1